

Le site internet : [www.stjosephlhermitage.fr](http://www.stjosephlhermitage.fr)

Le mail : [stjolhermitage@free.fr](mailto:stjolhermitage@free.fr)

Le téléphone : **02 99 64 17 26**

Pour	Jour	Activités / Informations	Lieu
TOUS		<b>Renouvellement des fournitures</b> Comme à chaque vacances, merci de renouveler les fournitures : - En maternelle, des paquets de lingettes et des paquets de mouchoirs - En primaire, renouveler les trousse	ECOLE
TOUS		<b>Changes en maternelle :</b> Chaque enfant de maternelle doit avoir un change complet dans un sac à son porte manteau. Merci à toutes les familles à qui nous avons prêté des changes de l'école de les rapporter au plus vite et de les donner aux ASEMs.	ECOLE
TOUS		<b>Blog école</b> Cette année, nous utilisons le site de l'école <a href="http://www.stjosephlhermitage.fr">www.stjosephlhermitage.fr</a> pour que chaque classe puisse tenir un blog concernant ses activités propres. Un code d'accès vous a été envoyé par mail. Vous n'avez pas l'autorisation d'utiliser ou de diffuser les photographies mises en ligne sur cette partie du site.	Site internet
TOUS		<b>Tombola UGSEL</b> Les résultats de la tombola UGSEL sont arrivés et nous avons eu un gagnant d'un bon d'achat de 50 € Decathlon. La liste des billets gagnants est affichée à l'école en garderie.	ECOLE
Maternelles		Pour des raisons de sécurité, les écharpes sont interdites en maternelle. Par contre, les « snood » (col en laine) sont autorisés. Merci de tenir compte de cette demande. En maternelle, les vêtements doivent tous être marqués au nom de l'enfant.	ECOLE
TOUS		<b>Stationnements</b> Aucune voiture ne peut se stationner sur l'emplacement réservé aux cars. Tous les jours, il peut y avoir une sortie de programmée et si une voiture est stationnée à cet emplacement, cela génère un gêne et donc un départ en activité retardé. Dès mercredi 10 janvier, il y aura un départ des enfants de CE2-CM1-CM2 à 8h30. Si des voitures sont stationnées à cet emplacement, le car ne peut pas partir à l'heure et la séance ne peut pas avoir lieu ; hors elle nous sera facturée !!	
TOUS		Les jeux ou jouets venant de la maison ne sont pas autorisés à l'école (sauf demande particulière des enseignantes). Merci de rappeler cette règle à vos enfants.	ECOLE
PS-MS	9/01	<b>Visite médicale PMI</b> L'infirmière de PMI sera dans nos locaux pour les visites médicales de certains enfants de PS et de MS (en fonction d'une tranche d'âge).	ECOLE
TOUS	12/01	<b>Célébration de l'épiphanie</b>	Eglise de L'Hermitage
CM1 CM2	13/01 au 20/01	<b>Classe de neige</b> Les élèves de CM1 et de CM2 participent en janvier (du 13 au 20) à une classe de neige. Les enseignantes Claire et Maëlle accompagnent les élèves lors de ce séjour découverte et seront aidées de Maxime. Nous pourrons suivre sur le site internet les aventures de ces élèves. Diverses actions sont prévues par les familles pour permettre de participer au coût de cette manifestation scolaire.	Lanslebourg
MS GS 1 CP	24/01 25/01	<b>Formation enseignants</b> Pour cause de formation, Marie-Françoise et Agnès seront absentes les	ECOLE

		mercredi 24 et jeudi 25 janvier. Les élèves seront soit pris en charge par le personnel sous la responsabilité des enseignants présents à l'école, soit répartis dans les diverses classes avec des activités organisées.	
<b>TOUS</b>	25, 26 et 27/01	<b><u>Absence Chef d'Etablissement</u></b> Agnès Livier-Mabille sera absente de l'école du 25 au 27 janvier pour participer à un congrès de Chefs d'Etablissements à Avignon.	<b>SYNADEC</b>
<b>CM</b>	27/01	<b><u>Portes ouvertes collège</u></b> Le collège Saint Yves de Mordelles ouvre ses portes aux futurs collégiens.	
<b>TOUS</b>	29/01	<b><u>Pique-nique école « Action classe de neige »</u></b> Dans le cadre des actions « financement de la classe de neige », le restaurant scolaire du lundi 29 janvier sera remplacé par un pique-nique à l'école organisé par les parents des élèves de CM1-CM2. Il n'y aura pas de cantine ce jour là (pensez dès à présent à désinscrire votre enfant). L'organisation du pique-nique et la surveillance de ce midi seront assurés par les parents de CM1-CM2 et par l'équipe enseignante. Ce repas sera à payer à l'école et correspond au moins au coût d'un repas de cantine.	<b>ECOLE</b>
<b>CE2-CM1 CM1-CM2</b>	Janvier à mars	<b><u>Piscine</u></b> Un cycle piscine à la piscine OCELIA de Montfort est prévu du 10 janvier au 28 mars 2018, les mercredis matins (sauf le 17 janvier) Tous les parents qui le peuvent sont invités à passer un agrément pour pouvoir accompagner les groupes dans l'eau ; Merci d'informer le chef d'établissement si vous pouvez passer cet agrément.	<b>Piscine</b>
<b>CM1-CM2</b>	Janvier à mars	<b><u>Golf</u></b> Les enfants de la classe de CM1-CM2 feront un cycle de golf à Saint Jacques du lundi 29 janvier au lundi 19 mars en début de matinée. Les enfants de CE2-CM1 participeront à une journée découverte le 16 avril 2018.	<b>Golf</b>
<b>TOUS</b>	2/02 6/02 13/02	<b><u>Cinécole</u></b> La deuxième séance de cinéma à Bréal sous Montfort aura lieu : - Le vendredi 2 février pour les CE2-CM1 et CM1-CM2 - Le mardi 6 février pour les maternelles - Le mardi 13 février pour les CP et CE1-CE2	
<b>MS GS 1 CP</b>	21/03	<b><u>Formation enseignants</u></b> Pour cause de formation, Marie-Françoise et Agnès seront absentes le mercredi 21 mars. Les élèves seront soit pris en charge par le personnel sous la responsabilité des enseignants présents à l'école, soit répartis dans les diverses classes avec des activités organisées.	<b>ECOLE</b>
<b>TOUS</b>	24/04	<b><u>Challenge sport et santé</u></b> Organisé avec l'UGSEL, un challenge sport et santé sera proposé aux élèves au mois d'avril 2018. Cette action sera en lien avec les familles pour promouvoir le sport et des actions autour de la santé.	<b>ECOLE</b>
<b>CP CE1-CE2</b>	Mai à juin	<b><u>Piscine</u></b> Un cycle natation à la piscine Villejean de Rennes est prévu du 14 mai au 18 juin, les lundis matins. Tous les parents qui le peuvent sont invités à passer un agrément (valable à vie) pour pouvoir accompagner les groupes dans l'eau ; Merci d'informer le chef d'établissement si vous pouvez passer cet agrément.	<b>Piscine</b>
<b>TOUS</b>	2/06	<b><u>Kermesse</u></b> Cette année la kermesse aura lieu un samedi → réservez dès à présent cette date.	<b>ECOLE</b>